

Informations détaillées

Les PME examinées sous la loupe

Par **Marco Taddei**
 Vice-directeur de l'USAM

Début juin, le Conseil fédéral a publié un rapport intitulé «La politique de la Confédération en faveur des petites et moyennes entreprises», qui est passé totalement inaperçu.

Un de plus, diront les mauvaises langues. En réalité ce rapport mérite une lecture attentive car, en s'appuyant sur plusieurs études récentes, il livre une foule d'informations précieuses qui apportent un éclairage complet et précis sur les PME. Résumé en dix points.

Définition des PME

S'il y a un concept dont on use et abuse, c'est bien celui de PME. Car, faut-il le rappeler, il n'y a pas de définition officielle en Suisse. Mais alors qu'est-ce exactement qu'une PME? Si les spécialistes utilisent plusieurs critères pour distinguer les PME des grandes entreprises – taille du bilan, chiffre d'affaires, position sur le marché – dans la pratique, simplicité oblige, on recourt généralement au seul critère du nombre d'em-

ployés. Ainsi, la Suisse, à l'instar de l'Union européenne, considère les PME comme des entreprises occupant jusqu'à 250 personnes.

Nombre de PME

Le recensement fédéral des entreprises 2005 montre que les PME forment l'écrasante majorité des entreprises marchandes en Suisse. 99,7% des 299 000 entreprises recensées ont en effet moins de 250 personnes employées. Ensemble, ces PME représentent environ 2/3 des emplois. Seules 1028 entreprises dépassent la limite de 250 personnes. Ces grandes entreprises représentent environ un tiers de l'emploi. A l'opposé, les 261 000 micro-entreprises – celles qui emploient moins de 10 personnes – offrent un peu plus du quart de l'emploi. L'expression «les PME constituent l'épine dorsale de notre économie» n'est donc guère usurpée.

Typologie des PME

La PME-type ou la PME «moyenne» n'existe pas. Il existe plutôt différentes catégories de PME, où l'on distingue les PME familiales (majoritaires) des PME constituées en

sociétés de capitaux; les PME actives sur marché local (très majoritaires) des PME tournées vers l'exportation; les PME à fort coefficient de main-d'œuvre (majoritaires) de celles fortement dotées en capital, ou encore les PME traditionnelles (très majoritaires) des PME actives dans les secteurs des nouvelles technologies de l'information. Conséquence: pour être efficace, l'action des pouvoirs publics en faveur des PME doit tenir compte de cette réalité multiple.

Création des PME

Sur la période 2000 à 2004, plus de 57 000 nouvelles entreprises ont été fondées, créant plus de 120 000 places de travail. La structure sectorielle révèle le rôle dominant du secteur tertiaire en matière de création d'entreprises (82% des nouvelles entreprises, 80% des emplois créés). Les branches les plus prolifiques en termes de création d'entreprises et d'emplois ont été l'immobilier et les services aux entreprises, le commerce et la construction. Près de la moitié des



nouvelles entreprises affichent la forme juridique de l'entreprise individuelle. Les nouvelles entreprises démarrent leur activité avec peu d'employés: 95% ont moins de 5 emplois à plein temps.

Financement des PME

A en croire les statistiques de la Banque nationale suisse, en 2005 le volume des prêts des grandes banques aux PME a été de 82 milliards de francs soit une diminution de plus de 40% par rapport au pic absolu des années 1990. Malgré ce recul, les grandes banques continuent à jouer un rôle primordial: dans l'ensemble, plus d'un tiers de tous les crédits octroyés aux PME le sont par une grande banque. Il en va tout différemment des prêts des banques cantonales: pendant la même période le volume de leurs crédits aux PME est passé de 83,5 milliards à 87,5 milliards de francs (+ 5%).

Transmission des PME

Selon une étude menée en 2005 par l'Université de St. Gall, environ 18,5% de toutes les entreprises de Suisse seront confrontées les cinq prochaines années (donc d'ici 2010) à un problème de succession. Ce pourcentage correspond grosso modo à 53 000 PME. Si l'on considère qu'en moyenne chaque PME compte 7,2 collaborateurs, on peut déduire que quelque 380 000 personnes sont concernées. Ces 53 000 PME risquent de se heurter à une fiscalité prohibitive, à moins que la deuxième réforme des sociétés, qui prévoit des allègements fiscaux en matière de succession et

de transmission d'entreprises, ne soit adoptée en votation populaire le 24 février 2008.

Cessation d'activités

Selon les chiffres de l'OFS, 11 200 entreprises ont définitivement cessé leur activité en 2004, entraînant la perte de 43 300 emplois. Le taux de survie est lié à l'activité principale exercée par les nouvelles entreprises. D'une manière générale, les entreprises du secteur secondaire ont tendance à mieux survivre que celles du secteur tertiaire. A l'intérieur du secteur secondaire, la construction est la branche qui affiche l'évolution la plus dynamique.

Conjoncture et PME

L'expérience montre que les PME ne suivent pas le cours général de la conjoncture: elles subissent des baisses de la conjoncture à retardement et demeurent à la traîne lors de la reprise qui suit (décalage de phase). Explications:

► En période de faible conjoncture, l'orientation vers le marché intérieur profite aux PME car ce sont surtout les exportations et les investissements qui sont frappés, alors que la consommation intérieure résiste plus longtemps.

► En période de forte conjoncture, les grandes entreprises attirent les employés qualifiés par des salaires et des bonus élevés, ce qui a pour effet d'accroître leur productivité. Dotée de ressources financières limitées les PME sont incapables de suivre ce mouvement.

Commerce international et PME

Petite économie ouverte, la Suisse gagne un franc sur deux à

l'étranger. Or nos exportations sont avant tout le fait d'un nombre restreint de grandes entreprises. En Suisse, la grande majorité des employés (plus de 60%) travaillent dans des PME axées purement sur le marché intérieur et qui ne participent pas directement aux exportations. Seuls 6,9% de tous les employés travaillent dans des PME hautement spécialisées et exportatrices. On constate que le taux d'exportation croît avec la taille de l'entreprise. Toutes branches économiques confondues, sont exportatrices 10% des micro-entreprises, 26% des petites et 39% des moyennes entreprises.

Charges administratives et PME

L'ensemble des PME doit effectuer des démarches administratives. Une enquête menée en 2006 par le SECO auprès de 3000 responsables de PME montre que la portée de la charge administrative est inversement proportionnelle à la taille de l'entreprise. Pour s'acquitter de leurs obligations face aux pouvoirs publics, les PME investissent en moyenne 41,3 heures de travail par année et par unité de personnel. Pour 40% des PME, l'appréciation des charges administratives va de plutôt pénible à très pénible. 60% estiment qu'elles ne sont pas pénibles. La cause principale de la charge administrative réside dans les prescriptions trop compliquées, suivies par le formalisme des procédures. Le bât blesse dans cinq domaines: projets de construction, TVA, importation et exportation, renseignements statistiques, sécurité au travail. ♦

Le rapport
publié par le
gouvernement
livre une foule
d'informations
précieuses qui
apportent un
éclairage
complet et
précis sur les
PME.

